

Questions orales

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre des Transports): Monsieur le Président, je suis tenté de dire que je ne suis pas Tarzan et que le député ne ressemble pas à Bo Derek.

Des voix: Oh, oh!

M. Hnatyshyn: Avec votre sens de l'humour vous auriez pu être chef.

M. Axworthy: J'ai voulu me placer au niveau de mon collègue. Revenons aux choses sérieuses. Il est vrai que nous nous acheminons vers une libéralisation de l'industrie aérienne, si ce mot ne heurte pas trop les oreilles des députés.

Nous nous remployerons à libérer ce secteur afin que les entreprises soient en mesure d'offrir à leurs clients une plus grande gamme de prix et de services, de manière à élargir les possibilités de vol et de voyage pour les consommateurs. Nous voudrions échapper au système actuel où les décisions gouvernementales font la loi, en vue de donner plus de responsabilités aux gens du secteur et pour assurer aux consommateurs certains choix qui nous semblent possibles.

Bien entendu, le Nouveau parti démocratique n'est pas d'accord sur ce principe, mais notre parti croit en un régime où la richesse est fondée sur l'esprit d'initiative des gens, pourvu qu'ils aient l'occasion de l'exercer.

Des voix: Bravo!

M. Benjamin: Pendant que le roi de la jungle se gargarise de belles paroles, ses initiatives ont condamné à l'abandon par CP Air des villes comme Regina, Saskatoon et Halifax. Les gens de Saskatoon doivent se rendre à Calgary en voiture, puis prendre l'avion jusqu'à Toronto, s'ils veulent profiter des rabais sur les vols à destination du Mexique. Sa déclaration d'aujourd'hui ne contenait pas du tout de garanties à ce chapitre.

M. le Président: Que le député pose sa question.

LE SERVICE AUX PETITES COLLECTIVITÉS

M. Les Benjamin (Regina-Ouest): Monsieur le Président, puisque le ministre sait très bien que la plupart des marchés au Canada ne sont pas suffisants pour faire vivre plus d'une ou deux compagnies aériennes, peut-il nous garantir qu'en vertu de sa politique de la loi de la jungle, il pourra empêcher les transporteurs desservant les centres les plus petits d'imposer des tarifs aussi élevés qu'ils le veulent ou simplement de ne pas les desservir du tout...

M. le Président: Le député devrait réellement poser une question supplémentaire. Voudrait-il bien se rappeler qu'une question supplémentaire doit être précise?

M. Benjamin: Monsieur le Président, j'ai déjà posé deux questions en 30 secondes.

M. le Président: Si le député a posé deux questions supplémentaires, le ministre pourrait peut-être répondre à l'une d'elles.

M. Benjamin: Empêchera-t-il les transporteurs d'imposer les tarifs qu'ils veulent sur les lignes pour lesquelles il n'y aura pas de tarifs réduits?

M. Friesen: Prends ton temps, Les.

M. Benjamin: Fera-t-il en sorte que les plus petites localités soient protégées contre l'interruption du service par les transporteurs principaux ou régionaux? Quelle protection accordera-t-il à toutes les autres localités situées en dehors de Montréal, Toronto ou Vancouver?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre des Transports): Monsieur le Président, comme je le faisais remarquer au député, ainsi qu'aux membres du comité, ce matin, lorsque j'ai comparu devant eux et que j'ai présenté le document, il vaudrait la peine que les députés le lisent, car ils y trouveraient les réponses aux questions que l'on vient de me poser.

En fait, nous offrons aux plus petites localités de notre pays une plus vaste gamme de vols, à intervalles plus fréquents que ceux qu'elles ont actuellement. Nous estimons qu'il y a tout un potentiel dans le secteur aérien qui ne demande qu'à fournir ces services et ce, comme par le passé, sous l'égide de la Commission canadienne des transports. C'est la politique que nous suivons très précisément dans la phase I et nous espérons présenter une étude à la Chambre qui examinera plus en détail de nouvelles avenues possibles de libérations.

Je pense que tout ce que fait le député c'est essayer de semer la panique. Ce ne sont pas des conditions que nous imposons. Nous essayons d'avoir une industrie aérienne saine et vigoureuse pour qu'elle puisse recommencer à prendre de l'expansion tout comme nous voulons assurer l'essor de l'ensemble de l'économie canadienne.

LES TARIFS AÉRIENS

L'hon. Don Mazankowski (Végréville): Monsieur le Président, le ministre des Transports a promis en janvier dernier qu'avant le printemps les Canadiens paieraient moins cher pour voyager en avion. Compte tenu de la politique annoncée ce matin, le ministre pourrait-il nous dire quand d'après lui les tarifs réduits entreront en vigueur? Le ministre voudrait-il bien donner à la Chambre l'assurance qu'il sera fidèle à sa promesse et que la déréglementation permettra de réduire les tarifs de 20 à 30 p. 100?